Envoyé en préfecture le 28/03/2025
Reçu en préfecture le 28/03/2025
Publié le
ID : 079-217900943-20250327-2025D_16-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CLESSE

OBJET : Crédits investissement avant le vote du budget

Le vingt-sept Mars deux mil vingt-cinq, le Conseil Municipal de la Commune de Clessé dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mme Christine SOULARD, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 20/03/2025

Présents : Christine SOULARD - Jean-Marie BIRTÈGUE - Nadia BLANCHARD - Mickaël AIGUILLON - Dominique LIAULT – Sébastien PLAUD – Carine BLANCHARD – Christine ROCHER - Eloïse GERMAIN - Jacques PEROCHON – Myriam GERMAIN -Sébastien QUINAULT

Absents Excusés : Yannick BOIZUMEAU- Danielle GUIGNARD

Secrétaire : Jean-Marie BIRTÈGUE

Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commune doit régler certaines factures d'investissement en attendant l'adoption du budget général 2025, notamment celle de l'Entreprise Hugel Couverture concernant le remplacement de la couverture du local de stockage 3 Route de Neuvy-Bouin d'un montant de 14.442,26 €.
Après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité
Vu l'article L 1612-1 du Code général des collectivités territoriales,
Autorise le Maire à mandater
- la facture de remplacement de la couverture du local de stockage 3 Route de Neuvy-Bouin d'un montant de 14.442,26 €. au compte 2138 – opération 100
avant le vote du budget primitif 2025.
Les crédits seront automatiquement inscrits au prochain BP 2025.

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour mois et an que-dessus
Publié ce jour
Certifié exécutoire

Le Maire :

MAIRIE DE CLESSE
79 (Deux-Sèvres)

Le Secrétaire de séance :